

N° 24/25-315

Le Président de l'Université Paris Dauphine – PSL

Vu le code de l'éducation, notamment son article L712-5,
 Vu le décret n° 2004-186 du 26 février 2004 modifié portant création de l'université Paris-Dauphine, notamment son article 9,
 Vu le règlement intérieur modifié de l'Université Paris Dauphine – PSL,
 Vu l'arrêté n° 24/25-105 du 15 novembre 2024 portant résultat des élections au Conseil scientifique de l'Université Paris Dauphine - PSL,
 Vu l'arrêté n° 24/25-113 du 21 novembre 2024 portant désignation de la personnalité qualifiée extérieure au Conseil scientifique de l'Université Paris Dauphine – PSL,
 Vu la délibération n° 24/25-D01 du 28 novembre 2024 portant élection à la présidence de l'Université Paris Dauphine – PSL,
 Vu le procès-verbal de la réunion du Conseil scientifique de l'Université Paris Dauphine – PSL du 5 décembre 2024 portant notamment élection à la vice-présidence dudit Conseil,
 Vu les démissions de leurs mandats par courriel du 18 novembre 2024 de Paul PEGON et par courrier du 3 avril 2025 de M. RAYNOUARD,

ARRETE

Article 1
Composition

A la date du présent arrêté, le Conseil scientifique de l'Université Paris Dauphine – PSL est composé de la manière suivante :

Nom	Prénom	Qualité	Liste
BOUCHARD	Bruno	Président	Demain Dauphine

Collège 1 « Professeurs et personnels assimilés »			
MIAS	Arnaud	Vice-président Professeur	Demain Dauphine
CRETI	Anna	Professeure	
CHAMBOLLE	Antonin	Professeur	
PARANCE	Béatrice	Professeure	
CHEVALEYRE	Yann	Professeur	
LE FOL	Gaëlle	Professeure	
DE VREYER	Philippe	Professeur	
GRESSE	Carole	Professeure	Dauphine Aujourd'hui
KARM	Anne	Professeure	Engagés avec la CGT
MISCHI	Julian	Professeur	

Collège 2 « Personnels habilités à diriger des recherches »			
RATTO	Maria Luisa	Maîtresse de conférences	Réinventons Dauphine
ETAIN	Pascal	Maître de conférences	
LAGNEAU-YMONET	Paul	Maître de conférences	Demain Dauphine

Collège 3 « Personnels docteurs n'appartenant pas à la catégorie précédente »			
ARDUIN	Pierre-Emmanuel	Maître de conférences	Demain Dauphine
LIU	Yating	Maître de conférences	
LANDOUR	Julie	Maîtresse de conférences	Engagés avec la CGT
CARCASSONNE-ROUIF	Marie	Maîtresse de conférences	Réinventons Dauphine

Collège 4 « Etudiants inscrits en doctorat »			
BEAUVALET	Marion	Titulaire	Interdoctorale
KWASNIUK	Matthieu	Suppléant	
OVIODE-SIOU	Ramachandra	Titulaire	Dauphine Aujourd'hui
THIBAUT	Louise	Suppléante	
OLIVE	Anne-Lise	Titulaire	Demain Dauphine
DAVRON	Lucas	Suppléant	

Collège 5 « Ingénieurs d'études ou de recherche »			
QUINIO	Marie-Clotilde	Ingénieure d'études	Demain Dauphine
MAHEO	Olivier	Ingénieur d'études	Réinventons Dauphine
GAUTIER	Clément	Ingénieur d'études	L'alternative pour une université solidaire

Personnalité extérieure qualifiée			
SERRE	Olivier	Directeur de recherche	CNRS

Article 2
Publication et exécution

La Directrice générale des services est chargée de la publication et de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 21 mai 2025

Pr Bruno BOUCHARD
Président de l'Université Paris Dauphine - PSL